



Systèmes de pose de carrelage  
et de pierre innovants

# Garantie système à vie

APPLICATION	PRODUITS
Sous-couche	LATICRETE® 86 Latilevel™ Additif et apprêt LATICRETE
Plancher chauffant <sup>^</sup>	Tapis LATICRETE Floor HEAT
Étanchéité/antifracture	LATICRETE Hydro Ban™ Membrane d'étanchéité LATICRETE 9235
Mortier pour lit épais	Lit de mortier renforcé LATICRETE 3701
Couche de collage	LATICRETE 254 Platine Additif au latex LATICRETE 4237 mélangé avec poudre LATICRETE 211
Méthode à lit mince	LATICRETE 254 Platine (version standard ou rapide) LATICRETE 255 MultiMax™ Brevet d'invention américain n°: 6,784,229 B2 Additif au latex LATICRETE 4237 mélangé avec l'un des produits suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poudre LATICRETE 211 ou</li> <li>▪ LATICRETE 317 ou</li> <li>▪ Mortier LATICRETE 272</li> </ul> Additif pour mortier LATICRETE 3701 mélangé avec l'un des produits suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mortier LATICRETE 272 ou</li> <li>▪ LATICRETE 317 ou</li> <li>▪ Mortier pour marbre et granite LATICRETE 220</li> </ul>
Coulis	Coulis LATICRETE SpectraLOCK PRO® Premium Brevet d'invention américain n°: 6881768 (et autres brevets) Coulis LATICRETE SpectraLOCK PRO Coulis LATICRETE PermaColor™
Produit de scellement†	LATICRETE Latasil™ Apprêt LATICRETE Latasil 9118

† La norme EJ171 du Tile Council of North America exige l'emploi d'un produit de scellement flexible adapté sur les joints de dilatation, les gorges, les coins, les changements de plan et autres raccords ou partout où le carrelage ou la pierre est juxtaposé(e) à des matériaux différents ou à des surfaces de retenue. ^ Thermostat de plancher chauffant LATICRETE vendu par LATICRETE International, Inc., garanti pièces et matériaux pendant un (1) an à compter de la date d'achat. La seule réparation pour les thermostats de plancher chauffant LATICRETE est le remplacement du produit (voir les détails complets sur la garantie produit LATICRETE dans la fiche DS 230.13).

## GARANTIE LIMITEE

Sous réserve des conditions et des limites établies ci-dessous, LATICRETE INTERNATIONAL, INC. (« LATICRETE ») garantit que les produits indiqués dans ce document sont exempts de défauts de fabrication et, dans des conditions normales d'utilisation, résisteront à la désagrégation et à la détérioration pendant toute la durée d'existence de l'ouvrage, s'ils sont posés conformément aux instructions écrites de LATICRETE et aux pratiques standard établies. Pour que cette garantie limitée soit applicable, l'ouvrage comprenant la pose du produit doit être réalisé avec les produits indiqués dans ce document pour chaque application (voir le tableau). Cette garantie à vie s'applique uniquement à des ouvrages aux États-Unis d'Amérique et au Canada. Cette garantie à vie exclut les applications extérieures et immergées.

## AVERTISSEMENT

CETTE GARANTIE LIMITEE EST OFFERTE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. IL N'EST OFFERT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT AUCUNE GARANTIE BASÉE SUR DES ÉCHANTILLONS OU SUR DES DÉCLARATIONS ORALES, EN DEHORS DE CE QUI EST DÉCRIT DANS CE DOCUMENT. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN EMPLOI PARTICULIER SONT EXCLUES.

## REPARATION EXCLUSIVE

En guise d'unique et exclusive réparation en cas de violation des termes de cette garantie limitée, LATICRETE s'engage à payer le remplacement de ses propres produits et le remplacement des matériaux de finition, ainsi que leur pose, mais LATICRETE ne paiera pas plus pour ce remplacement, calculé sur la base de la surface couverte, que le prix d'achat initial de la partie remplacée. LATICRETE ne paiera le remplacement d'aucune partie d'ouvrage qui ne s'est pas avérée défectueuse\*.

Dans le cas où l'unique et exclusive réparation décrite ci-dessus ne remplit pas son objectif essentiel, la responsabilité de LATICRETE se limite à la valeur monétaire, sur la base de la surface couverte, du prix d'achat initial de la partie remplacée.

\*NOTE: L'efflorescence est un phénomène normal pour le ciment Portland et ne constitue pas une défectuosité.

## EXCLUSIONS

LATICRETE décline toute responsabilité pour les travaux non conformes aux instructions de LATICRETE et aux pratiques standard établies. Les fissures produites par un mouvement de la structure, un fléchissement important ou une autre défaillance du support sont également exclues.

LATICRETE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS LES PERTES LIÉES AUX RETARDS, SUBIS PAR L'ACHETEUR OU AUTRE TIERS.

## INCESSIBILITE

Cette garantie limitée n'est pas transférable ni cessible.

## COMMENT SOUMETTRE UNE RECLAMATION

Pour soumettre une réclamation dans le cadre de cette garantie limitée, notifier LATICRETE par écrit dans les trente (30) jours qui suivent la constatation du défaut de fabrication présumé. LATICRETE peut, aux termes de cette garantie limitée, exiger la soumission d'une preuve d'achat et d'utilisation du produit.

## Adresser la réclamation à:

LATICRETE International, Inc.  
1 LATICRETE Park North  
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis  
Attn.: Technical Services Department

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour tous renseignements et besoins d'assistance technique, appeler les services techniques de LATICRETE :

Sans frais : 1.800.243.4788 poste 235  
Téléphone : +1.203.393.0010 poste 235  
Télécopie : +1.203.393.1948

LATICRETE International, Inc.  
One LATICRETE Park North  
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis  
+1.203.393.0010  
www.laticrete.com

**NOTER : Pour le service technique en français,  
veuillez composer +1.855.237.1992**

©2011 LATICRETE International, Inc.  
LATICRETE, LATAPOXY, SPECTRALOCK et le logo  sont des marques déposées de LATICRETE International, Inc.

DS-230.99FR-1011